MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Compte rendu de la Table de Concertation Tactique n°13 12 mars 2019 Ehpad « Les murs à pêches »

Nota Bene : il est conseillé d'accompagner la lecture de ce Compte-Rendu, du support de présentation transmis conjointement.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Analyser

- ✓ Bilan MAIA Sud-Ouest et vision action départementale MAIA en 2018
- ✓ Retour sur le Groupe de Travail « Coordination gérontologique communale »
- ✓ Point d'étape et avancement du groupe de travail départemental « référentiel des droits »

2. Suivre/Participer

- ✓ Convergence des dispositifs d'appui à la coordination : quelles attentes des acteurs ?
- ✓ Filière Gériatrique portée par l'Hôpital de Montreuil
  - ✓ Lancement de la formation « Repér'âge »
  - ✓ Lancement d'une dynamique de travail sur la question « quelles réponses aux urgences chez la personne âgée » ?
- ✓ Déploiement du site maillage93.org
- ✓ Point d'information sur les CPTS

3. Divers

- ✓ Questions diverses

  Dates et prochains évènements à retenir

Début de la réunion à 14h15.

La réunion commence par :

- les remerciements adressés à M. Thouvenot et son équipe pour son accueil
- M. Thouvenot fait une rapide présentation de l'établissement qui est rattaché au GCSMS 94 et invite celles et ceux qui le souhaitent à le visiter en fin de réunion
- un tour de table de présentation des personnes présentes
- la présentation de l'ordre du jour
- la validation du compte-rendu de la TCT N°12

A VALIDER

1. Analyser

- Bilan MAIA Sud-Ouest et vision action départementale MAIA en 2018

→Diapositives n°6

Le pilote fait un rapide bilan des travaux réalisés sur le territoire en 2018.
Mme Isma Zalambani rappelle l'existence du guide maltraitance, n'hésitez pas à demander des exemplaires.

→Diapositives n°7

Présentation de quelques exemples des dynamiques en cours sur les territoires MAIA: groupe de travail, colloques, évènements (addiction, punaises de lit etc.), formation en atelier thématique (Reper'âge), travail sur l'articulation avec le service des urgences, les ADJ, la diffusion des outils, les secteurs de psychiatrie et sur la thématique des personnes en situation de handicap psychiques vieillissantes.

- Retour sur le groupe de travail « Coordination gérontologique communale »

→ Diapositives n°8 et 9

Ce groupe a débuté en octobre 2018, et a donné lieu à 3 réunions.
Le pilote rappelle le départ d'Amy Dioum du CCAS de Bobigny ainsi que le contexte de réorganisation dans la commune de Bondy suite à l'arrêt du financement des CLIC. De manière générale on constate un mouvement de professionnels important sur le territoire.
Ce groupe de réflexion permet de partager les regards et de mettre en évidence le soutien que peut apporter le dispositif MAIA aux différentes coordinations gérontologiques.

Karine Didi rappelle que la fusion de l'ensemble des dispositifs d'appui à la coordination (Réseaux, MAIA…) est actuellement en cours de réflexion à l'ARS et n'est pas encore totalement définie.

En effet, comme le souligne ***Vincent Kaufmann***, dans une logique de proximité, quelle sera l'articulation entre les communes et les dispositifs d'appui à la coordination ?

Sylvie Delhommeau : que mets-t-on derrière le terme générique de « coordination gérontologique » ? Le travail mené par ce groupe est très intéressant et permet de mettre tous les CCAS autour de la table.

Aurore Parmentier rappelle le contexte de réorganisation sur la commune de Noisy-le-sec et la création du service de coordination gérontologique en juin 2018.

Vincent Kaufmann : un outil d'auto-analyse est en cours d'élaboration dont un des objectifs est de faire émerger les invariants d'une coordination communale. Quelles sont les logiques d'accompagnements et de suivi et les modalités de réponse aux situations urgentes ?

A la question d'***Isma Zalambani*** sur l'engagement des acteurs dans le Guichet Intégré, la ville de Montreuil réaffirme sa volonté de travailler avec la MAIA sur ce sujet.

En effet, le pilote rappelle qu'une attention particulière doit être apportée au maintien de la logique de Guichet Intégré et de l'outillage des acteurs dans la mise en place des DAC (dispositif d'appui à la coordination par territoire issu de la convergence/fusion des dispositifs actuels).

- Point d'étape et avancement du groupe de travail départemental «référentiel des droits »

→ Diapositives n°10 à 15

Pour rappel, le recensement des droits (spécifiques ou non aux PA) s'élève actuellement à une cinquantaine.

Le but de ce référentiel est de faciliter la compréhension d'un parcours de droits par le biais d'une vulgarisation et d'une appropriation de la connaissance de ceux-ci, qualifiés par certains de « véritable jungle » pour le patient âgé.

Chaque droit identifié fait ensuite l'objet d'un travail de synthèse poussé (diapositive 13).
Une première ébauche de « parcours de santé, parcours de droits » a également été élaborée (diapositive 14).

Une déclinaison « accompagnement des aidants » pourra ensuite être envisagée.

Une discussion s'engage ensuite sur la thématique de l'accès aux droits :

Dalila Rahmani: suite à une étude menée par le CGET[1] sur deux quartiers de Bagnolet, le constat d'un manque d'information des personnes concernées a également été mis en avant. En réponse, un guide des droits à destination des personnes âgées est en projet.

Karine Didi : un travail a été mené avec l'observatoire de non recours aux droits, France Alzheimer et la CPAM afin d'établir un diagnostic sur l'« accès aux droits des invisibles ». Quels sont les obstacles ? Quels sont les leviers ? Le constat partagé entre professionnels et usagers est un taux de non recours aux droits qui ne baisse pas avec les années.

[1] Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

A VALIDER

Il est également important de souligner que l'autonomie a plusieurs visages et qu'elle doit être abordée de manière globale.

Sylvie Delhommeau : chaque partenaire ne connait qu'une partie des droits, ce référentiel doit donc être utilisé à tous les niveaux et dans tous les services, notamment lors du primo accueil.

Fabien Charbuillet : on ne peut pas avancer sans une vraie connaissance des droits. L'orientation ne suffit pas, il faut savoir mesurer la capacité de l'usager à faire valoir ses droits. Quel niveau d'accompagnement devons-nous mettre en place dans la durée et quelle est notre capacité à prévenir les situations complexes ?

Sylvie Delhommeau : Il faut également diffuser les outils en dehors de nos structures (ex: pharmacien).

Vincent Kaufmann: le défenseur des droits à mis récemment en avant les conséquences négatives de la dématérialisation qui est un facteur aggravant de non recours aux droits.

Aleth Riandey : Un travail a été mené avec ADOMA sur les aides à domicile. En cas d'isolement, qui fait l'évaluation ? Qui remplit le dossier ? Qui coordonne ? C'est un véritable parcours du combattant.

Vincent Kaufmann : le législateur a mis en place les MAIA pour justement travailler sur l'organisation du maillage des acteurs. Dans les échanges autour de ce projet a notamment émergé la notion « d'ambassadeur des droits » qui permettrait à l'usager d'avoir une vision complète des droits sociaux correspondant à sa situation de vie. L'organisation actuelle perd des gens en route du fait de la complexité des dossiers.

Sylvie Delhommeau : il y a un vrai problème pour obtenir les documents nécessaires à l'instruction des demandes de retraite et de l'APA (ex: feuille d'imposition). Les organismes refusent de les communiquer aux professionnels et les demandes ne peuvent aboutir.

Guillemette Soucachet : le GRDR travaille sur les populations immigrées et les diasporas sur les villes de Paris, Montreuil et en Seine-Saint-Denis.
Il a obtenu des financements sur 3 ans pour un programme dont les critères sont les suivants : personne âgée immigrée de plus de 55 ans, vivant en logement diffus ou collectif, de nationalité étrangère hors UE et régularisée. Ce programme a pour but de sensibiliser sur l'accès aux droits en Seine-Saint-Denis et mettre en évidence les inégalités. Le 1er comité de pilotage aura lieu le 21 mars et est ouvert à tous.

Karine Didi : pourquoi ce projet n'est pas élargi au public immigré naturalisé, qui rencontre les mêmes difficultés d'accès aux droits ?

Guillemette Soucachet : les critères sont imposés par les financeurs (Union européenne) mais un projet de même type est en cours sur Paris qui concerne les personnes immigrées régularisées et naturalisées.
Pour être complet l'équipe du GRDR ne se déplace pas à domicile mais reçoit dans ses locaux à Montreuil.

En conclusion, il reste des parties à écrire dans ce référentiel des droits, il sera ensuite soumis à relecture (naïve ou experte). Certaines personnes se sont déjà portées volontaires, n'hésitez pas à vous manifester.
Ce document sera, à terme, disponible dans sa version dématérialisée sur Maillage 93 et sera mis à jour annuellement.

2. Suivre/Participer

- Convergence des dispositifs d'appui à la coordination : quelles attentes des acteurs ?

→ Diapositives n°17 à 21

Pour rappel, ce projet a pour objectif de simplifier et faire converger les dispositifs d'appui afin de faciliter le parcours des personnes en situation complexe (sans critère d'âge, de pathologie…).

De nombreux échanges ont lieu sur ce sujet et soulèvent plusieurs questions :

- S'agit-il d'un rapprochement du sanitaire et du médico-social ?
- Quel lien avec le projet de loi 5ème risque mis en place sous la présidence de Nicolas Sarkozy ?
- Comment faire converger les réseaux Acsanté, Océane et la MAIA alors qu'ils ne sont pas sur les mêmes financements (ARS, FIR, CNSA) ?
- Que met-on derrière les notions de « public élargi » et de « complexité ressentie » ?
- Quels effecteurs ? Quels moyens ?
- Quels financements en complément du FIR (qui ne finance que la coordination) ?
- Quel sera le positionnement de chaque acteur au sein de cette convergence ?

Vincent Kaufmann : Cette évolution de l'appui à la coordination repose sur des logiques de connaissance et de capacité d'évaluation des situations. Les profils de poste ne sont pour le moment pas encore écrits.
Il s'agira en effet de mobiliser des acteurs de santé financés par plusieurs biais, toujours dans une logique de décloisonnement.

Fabien Charbuillet : au niveau de la ville de Montreuil, nous sommes toujours en attente de la réponse du département. Il est primordial de ne pas détruire l'existant et de continuer à formaliser notre travail (visites, primo-évaluations etc…). Ce projet comporte un caractère anxiogène mais il pourrait permettre de mettre en évidence ce qu'on appelle « les zones

AVALIDER

blanches » (hors critères), où aucune ressource n'est mobilisable.

Chloé Bodère: Un des problèmes en effet que soulève la convergence est la pluralité des financeurs. Pour le moment rien n'est figé et trois groupes de travail organisés par l'ARS sont en cours pour travailler sur le projet. Ils ont pour thème 1. L'organisation de la convergence 2. Les systèmes d'information 3. Les indicateurs.
Il faut se saisir de cette chance pour donner des préconisations.

Fabien Charbuillet : l'ARS doit prendre ses responsabilités sur l'accès aux soins et les carences observées dans le 93.

Vincent Kaufmann : C'est aussi l'occasion de faire évoluer le système en mieux en faisant remonter les informations par le bas, ce qui s'inscrit complètement dans la dynamique MAIA.

Sur la question de la temporalité, l'objectif est de mettre en place des dispositifs d'appui à la coordination d'ici 2022, sachant que pour le moment il n'y a pas de modèle structurel type.

Karine Didi : le dispositif doit être effectif en 2022 donc la convergence doit s'opérer plutôt vers 2020/2021. Les partenaires doivent se mettre autour de la table afin d'éclaircir en effet les notions de moyens et d'effecteurs qui restent pour le moment assez flous. Le risque est de faire une énième coordination de coordinations (« mille feuille ») qui peut complexifier le système. Comment s'harmoniser tout en gardant nos différences et sans risque de perte ?

Vincent Kaufmann : au vu de nos échanges, les éléments qui doivent être discutés lors des groupes de travail peuvent se résumer ainsi :

- Clarifier la notion d'effecteur
- Principe de subsidiarité rappelé par Fabien
- Question de la démographie médicale et de la réponse donnée aux besoins de la population
- Définir la notion de complexité
- Quel découpage du territoire ?
- Garder la notion d'intégration

- **Filière gériatrique portée par l'hôpital de Montreuil**

  - **Lancement de la formation « Repér'âge »**

→ Diapositives n°22 à 24

Les ateliers ont débuté le 15 janvier. Les participants sont globalement satisfaits. Les professionnels de ville sont à ce jour plus mobilisés que le personnel du CHI André-Grégoire.
Il est en discussion que le cycle complet des 7 ateliers soit répété.

Il sera discuté en réunion FG de la mise à disposition des supports de présentation sur MAILLAGE93.

  - **Lancement d'une dynamique de travail sur la question « quelles réponses aux urgences chez la personne âgée » ?**

→ Diapositive n°25

Plusieurs partenaires mettent en avant le problème de la réponse donnée aux urgences aux personnes âgées, jugée trop partielle et l'organisation du retour au domicile qui n'est souvent pas assez anticipée pour être optimale.

- **Déploiement du site maillage93.org**

→ Diapositives n°26 à 29

Pauline Novis, chargée d'accompagnement chez Sesan fera une présentation des outils numériques lors de la prochaine Table de Concertation Tactique en juin.

- **Point d'information sur les CPTS**

→ Diapositives n°30 à 33

Lucie Campagné prend la parole pour présenter le projet sur la ville de Pantin, porté par des médecins libéraux et salariés du CMS ainsi que les infirmières libérales.
Le but est d'apporter plus d'informations sur les praticiens (ex: un ORL qui prend des patients à partir de tel âge), de permettre de trouver des médecins traitants et de favoriser l'implantation des MSP (maison de Santé Pluri-professionnelle). L'accès à l'annuaire en ligne sera restreint afin d'éviter que les numéros de portable des médecins ne soient communiqués.
Il ne s'agit pas de faire de la coordination mais d'améliorer l'organisation des soins entre les acteurs sur le périmètre de la commune de Pantin, et ce sur la base d'un projet de santé partagé.

3. Divers

- **Dates et prochains évènements à venir**

→ Diapositives n°35 et 36

Dates des prochaines Table de Concertation Tactique MAIA 93 Sud-Ouest :

Mardi 4 Juin 2019 / 14h-17h TCT n°14

Mardi 10 Septembre 2019 / 14h-17h TCT n°14

Mardi 3 Décembre 2019 / 14h-17h TCT n°15

Fin de la réunion à 17h.

A VALIDER

ADINGUERA	Alexandre	CHI André Grégoire (Montreuil)	Responsable Socio-Educatif	présent
ALLEMEESCH		UMEG EMS CNAV		
ANDRE	Jean-Marc	Etablissement USLD Les Floralies (Bagnolet)	Directeur	
ANGELI	Caroline	Clinique Korian Roger Salengro (Noisy-le-Sec)	Directrice	
ARCHER	Françoise	Service social polyvalent départemental	Conseillère technique santé	excusée
ARMSTRONG	Justine	Petits Frères Des Pauvres	Coordinatrice de développement social	
AUTIN	Célina	MAIA Montreuil	Gestionnaire de cas	présente
BABINET	Olivier	HAD Fondation Croix Saint Simon	Directeur	
BARBOSA	Jordan	Equanidomi	Responsable de Secteur / Rosny	
BEN AOUN		EHPAD Hector Berlioz (Bobigny)	Secrétaire de Direction	
BENS	Cédric	Clinique SSR Ambroise Paré (Bondy)	Directeur	
BILLARD	Brigitte	SSIAD Bagnolet	Infirmière	présente
BINSFELD	Bérangère	Foyers de travailleurs migrants ADOMA	Coordinatrice sociale vieillissement 93	présente
BODERE	Chloé	Réseau ACSanté93	Directrice	présente
BOMPAYS	Nathalie	Établissement public de Santé Mentale	Responsable service social	excusée
BONIFACE	Lindsey	Clinique SSR IMR (Romainville)	Assistante de Service Social	présente
BONZEMBO	Nadège	Clinique SSR du Pré Saint-Gervais	Assistante de Service Social	
BOREUX	Céline	EHPAD La Seigneurie (Pantin)	Directrice	représentée
BORGES	Céline	Clinique SSR IMR (Romainville)	Assistante de Service Social	présente
BOUKHATEM	Abdelkhalek	CCAS / services communaux Pantin	Directeur	
BREARD	Caroline	EHPAD Léopold Bellan (Romainville)		
CAMPAGNE	Lucie	Ville de Pantin	Médecin Généraliste CMS Pantin	présente
CARLES	Céline	Contrat local de santé de Rosny-Sous-Bois	Coordinatrice RESAD	
CARMOIN	Isabelle	Réseau Océane (Géronto + Soins Palliatifs)	Psychologue	excusée
CAZENAVE	Stéphanie	CRAMIF 93	Responsable territoriale - Les Lilas	
CHARBUILLET	Fabien	CLIC Montreuil (Espace Annie Girardot)	Coordinateur CLIC	présent
CHARMANT	Xavier	CCAS / services communaux Romainville	Responsable du Service MAD	excusé
CHAVES	Stéphanie	ADJ Les Murs à pêches Montreuil	Psychologue coordinatrice	présente
CHRETIEN	Isabelle	HAD Santé Service	Cadre de santé	présente
COHEN-ZERBIB	Nadine	USSIF Pôle séniors, Accueil de jour Les Rives	Directrice	présente
DA SILVA	Idalina	HAD Santé Service		représentée
DALIBOT	Rosine	Clinique SSR IMR (Romainville)	Assistante de Service Social	présente
DAMIEN	Alexandra	CCAS Le Pré Saint Gervais - coordo géronto	Directrice Adjointe	représentée
DAUGREILH	Sylvie	CD93 - EMS APA	Responsable circonscription Montreuil	excusée
DEGAIN	Sophie	CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	IDEC SSIAD	
DELAUNAY	Michèle	HAD Santé Service	Assistante de Service Social	excusée
DELHOMMEAU	Sylvie	CCAS / services communaux Les Lilas	Responsable du Pôle Seniors	présente
DIDI	Karine	Réseau Océane (Géronto + Soins Palliatifs)	Directrice	présente
DUFRAYSSEIX	Murielle	Coordination géronto Rosny	Responsable	présente
DUHOT	Didier	Ville de Pantin	Médecin Chef des CMS	
FERANT	Valérie	CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Directrice	
FERELLEC	Carole	Service social polyvalent départemental	Responsable Adjointe Circonscription Bondy	excusée
FERREIRA DE CARVALHO	Marie-France	Clinique de l'Aurore (Rosny-sous-Bois)	Assistante de Service Social	
FIGEAC	Victoria	Petits Frères Des Pauvres	Coordinatrice de développement social	présente
FOUNAS		EHPAD Saint Antoine de Padoue (Noisy-Le-Sec)	Psychologue	
FOURNIER	Aurélie	SSIAD Cap'Santé Montreuil	Directrice SSIAD - ESA	présente
GAMBARO	Jean-Philippe	Clinique MCO Floréal	Directeur	
GENTILHOMME	Odile	HAD AP-HP	Service Social HAD	
GILLES	Catherine	Clinique de l'Aurore (Rosny-sous-Bois)	Responsable administrative	
GRANERIS	François	CLIC Bondy	Responsable MAD	présent
GROSSE	Justine	Petits Frères Des Pauvres	Coordinatrice de développement social	excusée
GUIGNARD	Agathe	UDAF 93	Responsable d'équipe	excusée

GUILLAUME	Eva	EHPAD La Seigneurie (Pantin)	Elève directrice	
GUIRAUD	Yvan	My Assistance 93	Responsable de Secteur / Rosny	présent
HADDAR	Malika	CCAS Bagnolet	Directrice	
HAMIDOU		SSR HDJ Neuro Centre Paris Est (Noisy le Sec)	Assistante de service social	
HARDIER	Tiphanie	Coordination géronto Le Pré-Saint-Gervais	Coordinatrice	présente
HENRY ROUSSEAU	Béatrice	EHPAD La Seigneurie (Pantin)	Cadre de santé	présente
HILION	Adrien	MAIA Montreuil	Gestionnaire de cas	présent
HUMBLOT	Philippe	Clinique SSR IMR (Romainville)	Directeur	représenté
KHENNICHE	Zoulira	UMEG EMS CNAV	Responsable administrative	excusée
LAURENT	Sabine	EHPAD Léopold Bellan (Romainville)	Directrice	excusée
LAVENU	Cédric	SSIAD USSIF	Directeur du Pôle Maintien à Domicile 93 Est SSIAD	
LE BERRE		CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Service de coordination gérontologique	
LE CAIN	Anne-Marie	CCAS / services communaux Pantin	Responsable SPASAD	
LE PALUD	Anita	CSSD Le Pré-Saint-Gervais - Les Lilas	Responsable Adjointe	excusée
LE TALLEC GREGOIRE	Myriam	CD 93 - DPAPH	Equipe de coordination gérontologique	présente
ONDARTZ	Hélène	ATR (association tutélaire)	Directrice	excusée
LEMESLE		ADMR		
LEMOND	Sylvie	SAP Concept	Responsable qualité	excusée
LESTIN	Jeannine	CRAMIF 93	Chef de service CRAMIF	
LOUAIL	Gaëlle	CSSD Noisy-le-sec	Responsable Adjointe	excusée
LUDINARD	Annie	Relais des aidants	Coordinatrice sociale	excusée
MACON	Nathalie	SAP Concept	Directrice d'agences	excusée
MANUELLAN	Pierre-Etienne	Représentant Centre de santé	Médecin Chef de Service CMS Montreuil	excusé
MEISSIMILLY	Claudie	EHPAD Les Mûrs à Pêches (Montreuil) GCSMS 94	Adj. En charge des Alternatives	présente
MILOUDI	Saliha	CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Coordinatrice	
MONACO	Claudia	CMS Pantin	Responsable infirmière	présente
MOSMANT	Pascale	SSD Le Pré-Saint-Gervais - Les Lilas	Responsable de circonscription	excusée
MOUSSA	Mouna	EHPAD Le clos des Peupliers (Bobigny)	Directrice d'exploitation	présente
NASSIVERA	Anne-Marie	Service social polyvalent départemental	Responsable Circonscription Rosny	excusée
PANDOLFO	Giovanni	Avec nos proches	Délégué régional IDF	présent
PARMENTIER	Aurore	CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Coordinatrice serv ice géronto	présente
PICARD	Caroline	CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Directrice Dépendance	excusée
PINET-RIBEIRO	Ghislaine	GH Paris Seine Saint-Denis AP-HP / Filière Gériatrique	Cadre Supérieure Service Social	excusée
PLASMAN	Joëlle	EHPAD Marie (Bagnolet) DOMIDEP	Directrice	
POGBA		Equanidomi	Responsable de secteur	
PRONO	Edouard	EHPAD Les Quatre Saisons (Bagnolet)	Directeur	présent
RACHDI	Hakima	UMEG EMS CNAV	Evaluatrice apa	
RAHMANI	Dalila	Résidence autonomie Bagnolet	Directrice	présente
REPELIN	Albane	SSR HDJ Neuro Centre Paris Est (Noisy le Sec)	Directrice CPE	
RIANDEY	Aleth	CD 93 - DPAPH	Chargée de coordination gérontologique	présente
ROUSSEL	Catherine	CCAS / services communaux Bagnolet	Directrice SSIAD et SAAD	présente
SAIDANI	Lila	UDAF 93	Responsable d'équipe	présente
SOUCACHET	Guillemette	GRDR	Chargée de mission accès aux droits	présente
SANCHEZ	Eléonore	Sauvegarde 93	Chef de service	excusée
SANTUCCI		UMEG EMS CNAV		présente
SENAY FERRANT	Céline	Service social polyvalent départemental	Responsable Circonscription Romainville	excusée
SIBONY-PRAT	Joyce	CHI André Grégoire (Montreuil)	Médecin Gériatre Chef de Service UGA et SSR	excusée
SITEK	Sonia	France Alzheimer 93	Bénévole	
THOMAS JULIENNE	Florence	CD EMS APA	Responsable d'équipe évaluatrice DPAPH	excusée
THOUVENOT	Olivier	EHPAD Les Mûrs à Pêches (Montreuil) GCSMS 94	Directeur adjoint	présent
VISEUX	Arielle	CCAS / services communaux Romainville	Directrice Centre Communal d'Action Sociale	
WAJS	Laurent	Relais des aidants	Directeur du Relais des Aidants	
YAHIAOUI	Sonia	ASSIAD Montreuil		excusée
ZALAMBANI	Isma	CD 93 - DPAPH	Conseillère technique santé	présente